



MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle
77250 Villemer
Tél. 01 64 24 92 99 - fax 01 64 24 96 22
Courriel : mairie.villemer@wanadoo.fr
Internet : www.villemer.fr



Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 15 h,
samedi de 10 h à 11 h 30.

- Secrétaires :

Nathalie Cagnion et Patricia Morana

- Agents municipaux :

Jean Dandry et Richard Rossi

LE CONSEIL

Jacques Piclin

Maire, chargé des affaires scolaires

Vice-Président du SIRP Villemer/Treuzy-Levelay

Permanence à la mairie

le matin ou sur rendez-vous

Marc VITRY

1^{er} Adjoint, chargé des travaux

Permanence à la mairie

samedi matin sur rendez-vous

Jacky MOUTINHO

2^e Adjoint, chargé des Finances

Permanence à la mairie sur rendez-vous

Dorothee RAPALLO

3^e Adjointe,

chargée de l'urbanisme et de l'environnement

Permanence à la mairie sur rendez-vous

André AUBIN

Nathalie BEAUDOIN

Franck BEAUFRETON

Véronique BOISSEAU

Anne-Laure LE MENS

Michel DELACROIX

Geoffrey DESPLATS

Élisabeth MOUTINHO

Stéphane REMBUR

Martine SAINTEMARIE

Nathalie SERRES-PAYLOT

FLEURISSEMENT CITOYEN

Suite à une très bonne initiative de la Commission Culture et afin d'embellir notre commune, plusieurs réunions ont permis de réunir des Villemerois et de préparer le calendrier des plantations aux endroits répertoriés....

Toutes les idées sont bonnes, ce rassemblement citoyen est ouvert à tous et nous comptons sur vous pour nous rejoindre et nous faire part de vos idées et savoirs.

Le 1^{er} chantier est de remettre en l'état le puits, derrière la mairie, envahi par la végétation pour le sécuriser, l'embellir et le fleurir.

C'est samedi 2 avril après la réunion que nous nous y sommes attelés et de bonnes volontés se sont jointes à nous en nous proposant leur aide pour la rénovation, comme Didier Chauvin qui nous refait entièrement la charpente.

Nous procéderons ensuite au fleurissement des différents endroits proposés, comme le devant de la mairie, la pelouse de l'église, le lavoir de Rebours, le coin du chemin de Flagy et les entrées de village.

Richard Rossi de son côté a commencé la restauration de l'ancienne pompe, rue du Château à Rebours et est en train de repeindre toutes les buses à l'entrée des hameaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre et n'oubliez pas "Le Troc aux Plantes" sur la place de l'église le 23 avril prochain.

Michèle Frot



C'est avec ardeur et enthousiasme que le petit groupe s'est attelé au nettoyage du puit. Reste à restaurer le tour et le toit et à le sécuriser. De son côté, Richard, les jours de pluie, restaurait à l'abri des regards la pompe de Rebours.



"UNDERGROUND CAFÉ" EXPÉRIMENTAL TOUR

Le 1^{er} février 2016, le bus "Underground Café" faisait une première étape dans notre village et un nombre important de visiteurs s'était déplacé pour découvrir un lieu de rencontre, propice aux échanges dans une atmosphère à la fois ludique et conviviale et une équipe d'animation à l'écoute des projets et prête à apporter une aide précieuse aux organisateurs potentiels.

La voie semblait ouverte pour que des manifestations s'organisent dans notre village. Pendant que les adultes devisaient sur leurs projets, les enfants s'adonnaient, à l'étage, à des activités manuelles encadrées par les animateurs.

Quarante et une personnes s'étaient "encartées" pour la bonne cause auprès du bus socio-culturel, ce qui laissait à penser qu'une dynamique était en marche.

Le 21 mars dernier, le bus se garait de nouveau devant la mairie, les animateurs proposant, aux enfants un atelier bracelets brésiliens et un atelier pain pour les adultes, animé par Stéphane Rembur, Conseiller Municipal.

Malheureusement, cette fois le public n'était pas au rendez-vous. La fête était un peu gâchée, les musiques grésillantes des bons vieux vinyls avaient bien du mal à remplacer les absents et les absentes. Le village n'aurait-il pas de projets ? Les jeunes villemérois seraient-ils en panne d'inspiration ? J'en doute.

Je lance un appel à ceux qui ont des projets et qui manquent de moyens, matériels ou humains, pour leur dire de ne pas manquer le prochain passage du bus à impériale. Il peut être un allié majeur pour le montage, le suivi et la réussite de leur entreprise. La commune sera bien évidemment partenaire. N'hésitez pas à venir exposer vos projets et en parler.

Rendez-vous lors du prochain passage, qui sera communiqué sur le site de la commune. J. Piclin



Photo M. Vitry

AVIS DE RECHERCHE

Pour le fleurissement citoyen, la Commission Culture est à la recherche de dons de pots de fleurs en terre de différentes tailles. Cela afin de réaliser des personnages hauts en couleurs. A déposer au CTM ou à la Mairie.



POINTS FORTS DES CONSEILS

Séance du 18 janvier 2016

Présents : Mmes et M. Nathalie Beaudoin, Franck Beaufreton, Anne-Laure Le Mens, Élisabeth Moutinho, Jacky Moutinho, Jacques Piclin, Stéphane Rembur, Martine Saintemarie et Marc Vitry.
Absents excusés : André Aubin, Véronique Boisseau, Michel Delacroix, Geoffrey Desplats (pouvoir à M. Beaufreton), Dorothee Rapallo (pouvoir à Mme Le Mens), Nathalie Serres-Paylot (pouvoir à Mme Saintemarie).

- Projet de station de traitement des eaux : dérogation temporaire de distribution de l'eau sur trois ans acceptée par le conseil municipal.
- droit de préemption non exercé par la commune sur le bien situé 3, chemin de Villecerf à Rebours.
- Modification budgétaire de 13 406,06 € sur le chapitre 012 afin de l'affecter au chapitre 065.

Séance du 19 février 2016

Présents : Mmes et M. Franck Beaufreton, Véronique Boisseau, Michel Delacroix, Geoffrey Desplats, Anne-Laure Le Mens, Élisabeth Moutinho, Jacques Piclin, Dorothee Rapallo, Martine Saintemarie, Nathalie Serres-Paylot et Marc Vitry.
Absents excusés : Mmes et M. Moutinho (pouvoir à Mme Moutinho), André Aubin (pouvoir à M. Delacroix), Nathalie Beaudoin (pouvoir à M. Beaufreton), Stéphane Rembur (pouvoir à Mme Saintemarie).

- Droit de préemption non exercé par la commune sur le bien situé 22bis, rue du château à Rebours.
- Vote des taux d'imposition directs locaux 2016. Taxe d'habitation : 9.78%, taxe sur le foncier bâti : 16.12%, taxe sur le foncier non bâti : 57.19%.
- Vote de la mise en œuvre de la révision du PLU.
- Le conseil municipal décide de mettre fin au régime d'astreintes afin de se mettre en conformité avec la loi concernant les périodes de récupération des agents.
- Tarif de l'eau 2016 : augmentation de 5%, soit 1.67 €/m³.
- Adhésion des communes de La Genevraye, Nanteau-sur*Lunain, Veneux-les-Sablons à la compétence SPANC du SISDASS.

Les comptes-rendus dans leur intégralité sont consultables sur les panneaux d'affichage de la commune.

Commission Culture
- Mairie de Villemer -

Samedi 23 avril 2016

VILLEMER

TROC AUX PLANTES



Devant l'église - exposition et entrée gratuite
de 10 h à 15 h

conseils, échanges de plants,
boutures, éclats de vivaces,
graines de plantes potagères ou décoratives,
décorations de jardin, légumes, confitures...

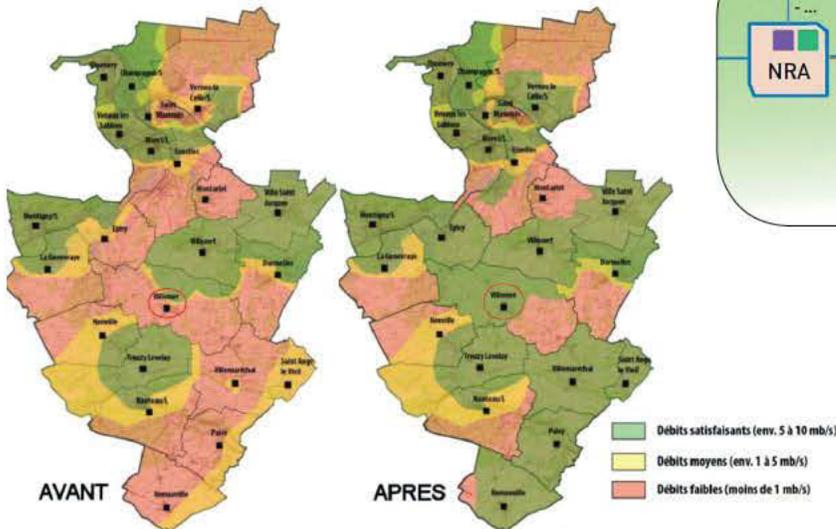
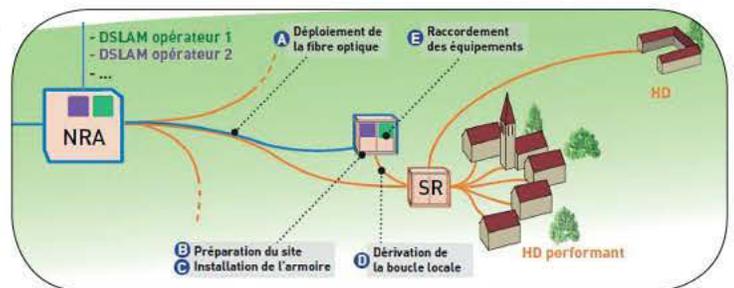
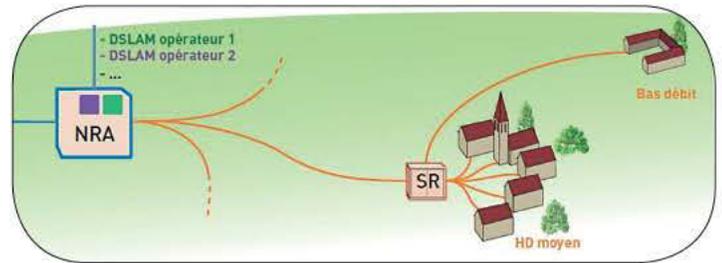
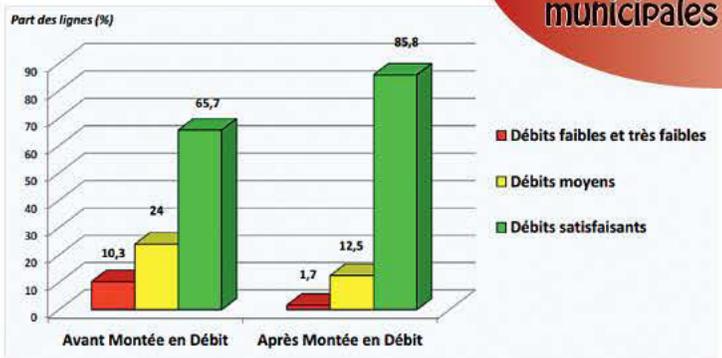
sans inscription - participation du Smictom
contact : lelien.villemer1@hotmail.fr



Face à la certitude d'un déploiement tardif de la fibre optique sur le territoire de notre Communauté de Communes avec un objectif de 99% de raccordement en 2029, Moret-Seine&Loing adhérente au Syndicat Mixte Seine-et-Marne Numérique a décidé d'œuvrer à la mise en place du plan *Aménagement Numérique*. Chargé de l'aménagement numérique pour les particuliers, les principales missions de ce syndicat sont la mise en œuvre d'opérations de montée en débit et le déploiement de la fibre optique pour les particuliers dans cadre d'une délégation de Service Public. Avec l'implantation d'une armoire de montée en débit, desservie en fibre optique, à proximité du sous-répartiteur on augmente le

débit pour les lignes situées dans la zone de sous-répartition concernée. C'est donc un investissement de près de 807 500 € pour Moret-Seine&Loing. Financé par un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts, une partie des infrastructures sera tout de même utilisable lors de la mise en place de la fibre optique. L'éligibilité des lignes au 10 Mb/s passera de 66% à 86% et les lignes en zone rouge représenteront 1,7% contre 10% actuellement. Moret Seine&Loing s'est toutefois engagé à étudier des solutions alternatives pour les lignes qui resteront en zone rouge. Devant l'importance du numérique et la nécessité d'un internet rapide, la réalisation conduite par MSL devait être soulignée.

Marc Vitry



SECRETS D'APOTHOCAIRE



Le printemps est de retour, profitons en pour faire le point sur les risques de nos jardins pour les petits. Nous sommes des demi-ruraux mais avons nous tous les codes pour que nos enfants y jouent sans crainte. Je vous propose de nous retrouver à chaque numéro pour redécouvrir des plantes qui nous entourent. Bientôt le muguet va fleurir, son parfum ne doit pas nous faire oublier que cette plante n'est pas sans danger. Ses fleurs ou ses feuilles contiennent des substances dangereuses elles ne doivent pas être ingérées. (ni l'eau du vase d'ailleurs). A bientôt pour de nouvelles découvertes.



Vous pensez **TRANSPORT**,
nous répondons **MOBILITÉ**

RETROUVEZ TOUS VOS HORAIRES

> www.transdev-idf.com
> Vianavigo.com



SERVICE ALLO DÉCHETS : UTILE, PRATIQUE ET EFFICACE

Le service Allo Déchets a été mis en place pour permettre aux personnes peu mobiles de bénéficier du service de la déchèterie. Ce service est financé à 90% par le SMICTOM, les 10% restants sont à la charge de l'habitant soit 10 € par m³, sauf gravats et pénibilité/accessibilité qui sont à 20 € le m³.

Il est valable pour tous les déchets qui peuvent être acceptés en déchèterie, dans la limite des nouvelles modalités d'accès (se renseigner auprès du SMICTOM-LOMBRIC au 0 800 814 910).

Ce service est assuré par l'Association d'Insertion Professionnelle de la Région de Fontainebleau ou AIPRéFon, ce qui soutient activement l'emploi d'insertion.

Pour un rendez-vous ou des renseignements n'hésitez pas à appeler le 01 64 23 35 54



DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs ont été posés, l'un à l'extérieur de la salle polyvalente et un autre en mairie. Nous espérons bien sûr qu'ils ne serviront pas mais ils sont là pour aider à sauver une vie en cas de nécessité.



GESTE CIVIQUE

Un habitant d'Épisy donne un coup de main pour dégager la route entre Villecerf et Écuelles, suite à la chute d'arbres, en attendant l'intervention de la DDT.

Saluons cet effort citoyen. Merci encore à lui.



VALORISATION DE NOTRE COMMUNE : FUTUR LABEL "PNR DU BOCAGE GÂTINAIS"

Connaissez-vous le Bocage Gâtinais ?

Notre commune est située au sein d'un territoire appelé le Bocage Gâtinais, délimité par les vallées de la Seine au nord, de l'Yonne à l'est, de la Cléry au sud et du Loing à l'ouest (cf carte ci-jointe).

Quel avenir pour ce territoire ?

Le Bocage Gâtinais s'est forgé son identité au fil de son histoire. Cependant, plusieurs phénomènes amènent progressivement ce territoire aux trésors mal connus à se banaliser : abandon ou altération du patrimoine bâti, déprise agricole des petites exploitations, ralentissement de la croissance économique, pression urbaine... Face à ce constat, l'outil PNR est apparu comme étant le plus adapté pour lui redonner un nouveau souffle.

Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional (PNR) ?

Un PNR est un organisme doté de cinq missions : la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ; l'aménagement du territoire ; le développement économique et social ; l'accueil, l'éducation et l'information ; l'expérimentation. Il existe 52 PNR en France. Il ne s'ajoute pas aux collectivités (Commune, Intercommunalité...) qui gardent leurs propres compétences mais complète leurs interventions.

Le PNR pour quand et à quel coût ?

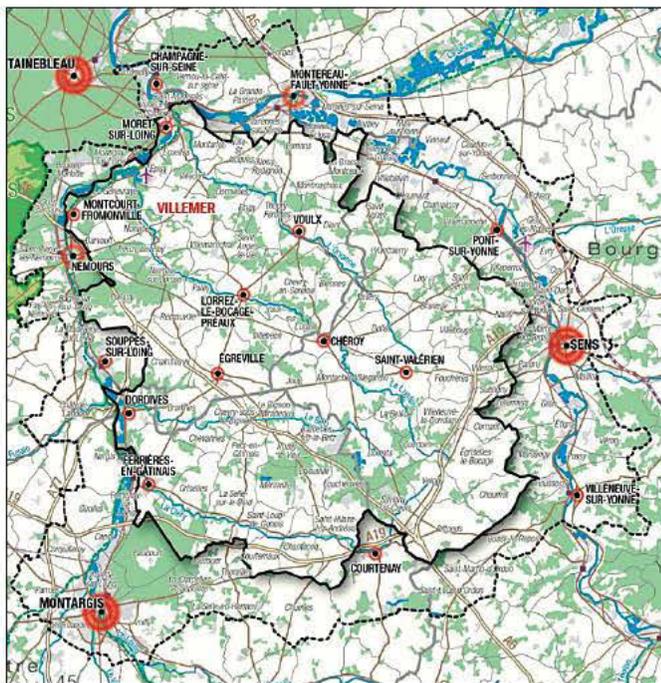
La procédure de classement, relativement longue, devrait permettre d'ici 2017 de rédiger un contrat d'objectifs, appelé Charte, établi par les communes du Bocage Gâtinais et d'engager les premières actions en faveur de notre territoire. Pour cette étape, une contribution de 0,30 à 0,45 centimes d'euros par habitant sera versée au syndicat mixte du futur PNR.

Le projet de PNR est un projet de territoire, pour une valorisation de notre commune et bien plus encore !

Le savez-vous ?

« Bocage » correspond aux nombreux bois, bosquets, vergers, restés après le défrichement de la forêt ; les « Gâtines » dénommaient les terres pauvres, qui caractérisaient notre région au sol moins riche que ses voisines de la Brie ou de la Beauce, mais où l'agriculture tient néanmoins une place importante.

Pour plus d'information, consulter le site www.projet-parc-bocage-gatinais.fr



Le PNR du Bocage Gâtinais, c'est : 110 000 ha, 78 Communes dont 35 en Seine-et-Marne, 17 dans le Loiret et 26 dans l'Yonne, 61 000 habitants trois régions : Centre, Bourgogne-Franche-Comté, Ile-de-France Trois Départements : Seine-et-Marne, Loiret et Yonne.

PETIT RAPPEL

Voici plusieurs mois que notre beau village est revenu à la priorité à droite. Le début est encourageant mais des efforts restent à faire. Continuons sur notre lancée...

D'autre part, dans la rue de la Mairie, des places de stationnement ont été tracées. Il serait bien de ne plus voir des voitures sur les zébras de l'arrêt des cars lors de l'entrée et la sortie de l'école. Pensez à la sécurité de nos enfants. Comptant sur votre civisme, je vous en remercie.

Dernier point, faisons attention, route de Fontainebleau, aux jeunes des "Amis de l'Atelier" qui marchent le long de la route. Modérons notre vitesse. Michel Delacroix

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, nous avons réalisé, pour le bien-être des enfants fréquentant notre école, des travaux sur les trois dernières années. Après la réhabilitation de la salle de motricité, nous offrons un espace supplémentaire de près de 43 m² pour les activités périscolaires et pour la garderie. Pour cela, le grenier a été aménagé afin de disposer d'un espace de stockage du matériel pédagogique de 82 m² et de 98 m² d'espace d'archivage pour la mairie.

Avec l'implication totale de la Commission Bâtiments et le soutien du Maire, nous offrons avec cette réalisation de meilleures conditions d'accueil des enfants et de travail pour l'équipe enseignante et le personnel du SRPI en charge de la garderie et des activités périscolaires.

Même s'il reste encore des actions à conduire, il fallait souligner cette dernière dont le coût est de 56 000 €.

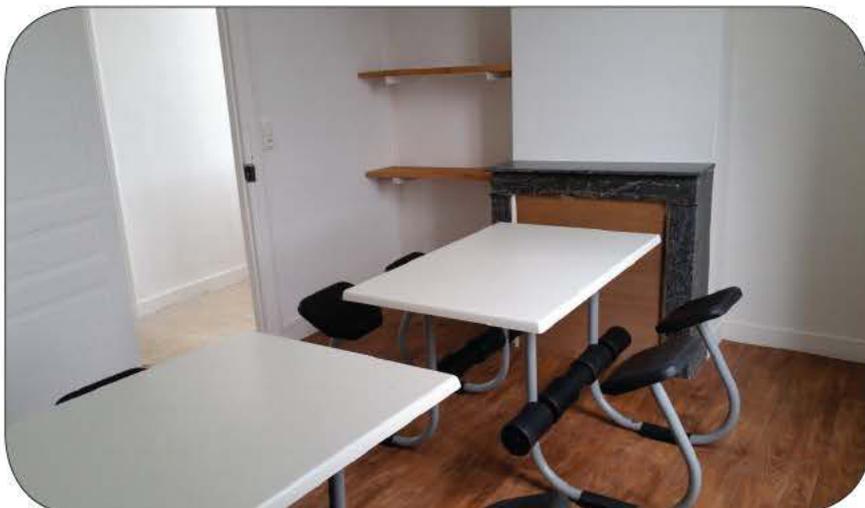
Marc Vitry



Ci-dessus et ci-contre les trois pièces de l'ancien appartement de fonction, utilisées pour du stockage de matériel scolaire.



Les trois pièces ont été entièrement restaurées, sol changé, murs repeints, plafonds redescendus, électricité refaite. Puis des tables assis-genou ont été installées afin que les enfants puissent participer à des ateliers.



2016 ET LES TRAVAUX

Après le vote du budget, nous allons pouvoir entreprendre les travaux dont la priorité a été définie par la Commission Travaux.

Cette année verra donc la mise en œuvre d'actions pour l'amélioration du confort de la salle polyvalente, le renouvellement des portes et fenêtres du commerce et la sécurisation des déplacements piétons dans le Bourg. Pour cette dernière vous trouverez sur la carte les emplacements des passages piétons.



De plus, suite à la campagne de mesure de vitesse réalisée l'année dernière, la mise en place de deux ralentisseurs, type coussin berlinois, sera effectuée sur la route du Lunain aux emplacements 1 et 2 indiqués sur la carte.

A cela s'ajoutera une campagne de réparation des routes communales et le curage des puits et avaloirs.

Marc Vitry



RECENSEMENT À 16 ANS

Vous allez avoir 16 ans ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concerné par le recensement ! **Le recensement est une obligation légale.**

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Il est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire. En vous faisant recenser, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement. **En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).**

Il suffit de créer un compte sur mon.service-public.fr pour accéder à la démarche "Recensement citoyen obligatoire", puis de numériser les documents demandés ainsi la personne reçoit l'attestation directement dans son espace confidentiel sur mon.service-public.fr.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le samedi 7 novembre 2015, c'est avec joie, que les membres de la Commission Culture ont récompensé les gagnants du concours Maisons Fleuries de notre commune. Le concours est reconduit, vous pouvez dès aujourd'hui, vous inscrire à l'aide du bon ci-dessous ou sur papier libre, déposé en mairie à l'intention de la Commission Culture.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

La Commission Culture organise le concours de maisons fleuries.

Les quatre plus belles réalisations visibles depuis la rue, se verront attribuées des chèques cadeaux :

Le Jury est composé des membres de la Commission Culture.

Celui-ci passera fin mai début juin, chez vous prendre des photos et délibérera afin de désigner les gagnants.

Début septembre, une cérémonie de remise des prix sera organisée autour d'un pot de l'amitié.

Merci de vous inscrire en remplissant le bulletin ci-dessous et de le déposer sous enveloppe adressée au "Concours Maisons Fleuries" en mairie avant le 15 mai.

NOM : Prénom :

Adresse complète :

Date d'inscription :

Par cette inscription, j'accepte le règlement.

Règlement : La participation au concours, implique la participation à la remise des prix, la publication de votre nom et photo dans le lien.

Le bulletin doit être déposé en mairie sous enveloppe avant le 15 mai 2016.

VIDE-GRENIERS

BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE

VILLEMER 77



DIMANCHE 29 MAI

de 7 h à 19 h - rue de la Mairie centre village

Organisé par le Comité Sports et Loisirs de Villemer - cslvillemer@hotmail.fr
3 €/ml (carte d'identité) accueil des exposants entre 6 h et 6 h 30



AU THÉÂTRE
CE SOIR

A LA BIÈRE FRAÎCHE comédie de Michel Le Dall

Réservez dès maintenant votre soirée du 22 octobre, la Compagnie Montignonne vous présentera, à la salle polyvalente, leur dernière pièce de théâtre. Ce vaudeville, fondé sur un comique de situations, a pour thème l'organisation de fiançailles par un aubergiste pendant un week-end de canicule.

Lionel, honnête restaurateur devrait passer une journée formidable. Ce soir, il reçoit sa belle-mère pour la première fois à l'occasion de ses fiançailles avec Amandine. C'est alors que le Sous-préfet décide, en raison de la canicule, de réquisitionner la chambre froide du restaurant de Lionel pour suppléer les pompes funèbres.

Une première rencontre avec la belle-mère à qui il arrive des petits malheurs, une nonne excentrique, un client idiot, la secrétaire de cabinet du Sous-préfet et un agent des services d'hygiène vont faire de cette journée un enfer pour Lionel. Un phénomène climatique qui occasionne bien des soucis, quiproquos, imprévus... avec un invité surprise qui vient perturber la soirée feront rire le public.

CONCOURS PÉTANQUE par équipe

DIMANCHE 8 MAI
à partir de 14 heures

Participation 6 € - Salle polyvalente



Parc de Rebours

VILLEMER

DIMANCHE 19 JUIN

*Inscriptions ouvertes
pour les groupes et chanteurs*

sur lelien.villemér1@hotmail.fr

Organisée par la Commission Culture - Mairie de Villemer



Manifestations
Associations

AGENDA

Avril

23 Troc aux plantes (Commission Culture)

24 Thé dansant (Soleil d'Or)

Mai

08 Repas de l'Amitié (Soleil d'Or)

08 Concours par équipe (Pétanque)

21 Concert (CSLV)

29 Thé dansant (Soleil d'Or)

29 Brocante (CSLV)

Juin

19 Faïtes de la Musique (CSLV)

SOIRÉE DU TÉLÉTHON

Vendredi 4 décembre 2015, la section pétanque du CSLV a organisé un loto, plus de 150 personnes se sont présentées afin de participer à une soirée en faveur de la recherche médicale.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont accompagnés et déplorons le manque de participation des Villemerois.

Une bonne soirée, un grand merci à la section pétanque, ces bénévoles vont offrir un très beau chèque de 2.100 € à l'association *Guérir* !

Nous adressons nos remerciements à la maison Gatti, aux Jardins de Provence, Nadine fleurs d'Écuelles, Nul bar ailleurs et ses clients qui ont participé au filet garni, le Garage du Marais de Varennes/seine et monsieur le Maire de Villemer.

Un remerciement tout particulier aussi à Typhaine pour leur après-midi Zumba qui a récolté 400 €.

Francine Dandry



QUELQUES CHIFFRES

La mobilisation en 2015 sur le Sud Seine-et-Marne a permis de collecter la somme de 1 232 377 € (200 965 € pour les manifestations terrain et un global de 1 031 411 € pour le 3637 et les dons en ligne sur tout le département).

La collecte nationale est de 93 850 778 €.

Manifestations

Associations

PROMENADE DE PRINTEMPS

Revoilà le printemps et avec lui la traditionnelle rando printanière MSL !

Le dimanche 20 mars, vingt Villemerois y ont participé parmi les 339 marcheurs et 103 vététistes partis à travers bois et chemins, en direction de Dormelles, Villemaréchal et Saint-Ange-le-Vieil. Cette randonnée attendue chaque année par les fidèles est accessible à tous les âges en proposant trois circuits à pied et cinq circuits en VTT. Heureusement que la bonne humeur des participants et des organisateurs était encore au rendez-vous pour nous réchauffer car le soleil s'est fait attendre...

Encore merci aux organisateurs et à bientôt pour la Patrimoine. Véronique Boisseau



AGENDA

Juin

26 Thé dansant (Soleil d'Or)

Juillet

13 Retraite aux flambeaux (CSLV)

31 Thé dansant (Soleil d'Or)

Août

15 Thé dansant (Soleil d'Or)

Septembre

26 Thé dansant (Soleil d'Or)

Octobre

30 Thé dansant (Soleil d'Or)

Directeur de la publication : Jacques Piclin
Rédaction : Franck Beaufreton, Véronique Boisseau, Michel Delacroix, Martine Saintemarie, Nathalie Serres-Paylot, Stéphane Rembur et Marc Vitry.

Mise en page : Martine Saintemarie
courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr

Impression : Espace Graphic 01 64 23 14 14

CHORALE DANS L'ÉGLISE

Le 10 avril, la chorale Vox Trot' et la chorale de l'Orvanne sont venues nous interpréter de nombreux titres pour notre plus grand plaisir. Au programme nous avons eu du Sting, Jacques Dutronc, Vanessa Paradis, Marie Laforêt, traditionnel russe et basque, Nino Ferrer, Claude Nougaro, Johnny Clegg... Au total, une heure et demie de chanson et 20 titres.

L'entrée était à 5€ reversés à l'association Retina France, organisatrice de ces concerts dans toute la France "Mille Choeurs pour un regard".

Nous retrouverons nos deux chorales à Noël dans notre église pour des chantes de Noël bien sûr.

Retrouvez tous les concerts sur le site Retina France : www.retina.fr



LES PLANCHES DE VILLEMER

SAMEDI 21 MAI

Concert

Au programme :

Caméléon Jazz

FMR Rock festif

The Stall Rock

Incry Hard Rock

SALLE POLYVALENTE VILLEMER
RUE DES MARRONNIERS 77250

ENTRÉE 10€ AVEC 1 BOISSON
OUVERTURE DES PORTES 19 H 30

Organisé par  PRODHATHOR et  Villemer

06.07.05.63.67 | E-info@prodasso.fr | Prodhathor.fr
 [prodhathor](http://prodhathor.fr) et  celvillemer@hotmail.fr |  Celv.de.Villemer